

BTS MÉTIERS DE LA MODE-VÊTEMENTS

E.5 ÉLABORATION ET VALIDATION ÉCONOMIQUE DU PROCESSUS DE PRODUCTION

SESSION 2025

Durée : 6 heures
Coefficient 4

Matériel autorisé

- L'usage de la calculatrice avec mode examen actif est autorisé.
- L'usage de la calculatrice sans mémoire, « type collège » est autorisé.
- Lexique bilingue de la mode.
- Dictionnaire français/anglais.

Le candidat est invité à prendre connaissance de l'intégralité du sujet avant de traiter dans l'ordre de son choix les parties 1 et 2.

Les réponses aux questions doivent être remises sur des copies distinctes en séparant les deux parties.

Documents à remettre par le candidat à l'issue de l'épreuve

1. Une copie pour les réponses de la 1^{re} partie : approche économique, juridique et managériale.

2. Une copie pour les réponses de la 2^e partie : approche technico-économique, élaboration d'un processus de production avec :

- les documents réponses DR1, DR2, DR3, DR5 pages 17 à 20
- l'impression papier du fichier numérique DR4.

Les documents réponses et l'impression du fichier numérique seront agrafés sur les copies de la 2^e partie.

3. Une clé USB avec les fichiers numériques DR4-N°candidat.

4. Une copie pour la partie anglais

- le document réponses DR6 page 21

Dès que le sujet est remis, s'assurer qu'il est complet.

Le sujet comporte 21 pages, numérotées de 1/21 à 21/21.

SOMMAIRE

Contexte industriel page 3

Questionnement

Première partie : résolution ou approche économique page 4 à 5

Deuxième partie : approche technico-économique pages 6 à 7

Annexes du dossier économique

Annexe A - Bilan comptable de l'entreprise « Ma Jolie Chemise » pages 8 et 9

Annexe B - Étendre sa marque à l'international pages 9 et 10

Annexe C - « Fabriqué en France », « Produit en France » ou « Made in France »

Comment utiliser ces mentions pour valoriser vos produits ? pages 10 et 11

Annexe D - Information du salarié en CDD sur les postes à pourvoir en CDI page 12

Annexe E - La priorité d'embauche en CDI pour les CDD page 12

Documents techniques

DT1 - Extrait du dossier technique de la collection ÉTÉ page 13

DT2 - Document technique page 14

DT3 - Extrait du dossier technique de la collection HIVER page 15

DT4 - Bons de commande page 16

DT5 - Contraintes matelassage et coupe page 16

Documents-réponses (à rendre avec la copie)

DR1 - Ordre de coupe page 17

DR2 - Fiche de matelassage page 18

DR3 - Temps et coût de matelassage et de coupe page 19

DR4 - Fichier numérique

DR5 - Tableau contrôle dimensionnel page 20

DR6 - Courrier électronique en anglais page 21

CONTEXTE INDUSTRIEL

L'entreprise française « Ma Jolie Chemise » spécialisée dans la chemise haut de gamme pour femme et homme est implantée dans la région toulousaine.

Renseignements juridiques et économiques

Forme juridique : SARL

Capital social : 100 000 €

Marque communautaire déposée auprès de l'EUIPO¹ : Ma Jolie Chemise

Nom de domaine : majoliechemise.com

Date de création : 26/04/2012

Secteur d'activité : conception, fabrication et commercialisation de chemises pour hommes et femmes

Grade de qualité : haut de gamme

SIREN : 856 994 967

SIRET : 856 994 967 00043

Chiffre d'affaires : 1 625 000 €

Effectif : 12 salariés dont 3 commerciaux

Les produits sont fabriqués essentiellement en France, mais l'entreprise « Ma Jolie Chemise » fait appel à un sous-traitant de capacité en Tunisie pour honorer un surplus de commandes.

L'entreprise possède actuellement deux magasins en nom propre et un espace de vente dans une boutique multimarques située à Barcelone. Elle souhaiterait se développer au niveau international et envisage de collaborer avec des boutiques haut de gamme à Londres, Rome, Madrid, Tokyo et New York.

Elle s'interroge donc sur sa capacité à se développer à l'international et sur les modalités de protection de sa marque au niveau international.

¹ EUIPO : Office de l'Union Européenne pour la Propriété Intellectuelle.

PREMIÈRE PARTIE : résolution ou approche économique
Durée conseillée : 2 heures

Le développement international constitue l'un des principaux objectifs de l'entreprise « Ma Jolie Chemise ». Il s'agit, en effet, d'un levier de croissance considérable qui permettra de se renouveler, mais surtout d'avoir une plus grande visibilité locale et mondiale.

Elle souhaite, en effet, s'implanter à Londres, Rome, Madrid, Tokyo et New York.

Appréhender les données d'exploitation, d'investissement et de financement de l'entreprise

Les questions qui suivent ont pour objectifs d'appréhender le bilan comptable dans un projet de développement de l'entreprise à l'international et de proposer plusieurs moyens de financement.

Q.1.1 Expliquer et analyser à l'aide de l'**annexe A**, le bilan comptable de l'entreprise et son potentiel économique pour se développer à l'international.

Q.1.2 Présenter dans un tableau, les différents moyens de financement en précisant leurs avantages et leurs limites pour ce projet de développement à l'international sachant que l'entreprise compte tripler ses effectifs, agrandir ses locaux en France et investir dans de nouveaux matériels pour le bureau d'étude et une production française.

Q.1.3 Choisir et justifier le moyen de financement le plus pertinent pour ce projet de développement.

S'informer du cadre juridique de la protection industrielle

Les questions qui suivent ont pour objectifs, dans le cadre du développement de l'entreprise, d'expliquer les démarches d'une protection de la marque à l'international et de promouvoir le savoir-faire français.

Q.2.1 Schématiser les deux branches de la propriété intellectuelle permettant une protection des créations intellectuelles.

Q.2.2 Afin de se prémunir de la contrefaçon, l'entreprise protège sa marque au niveau national. À l'aide de l'**annexe B**, expliquer quelles sont les démarches à réaliser pour étendre la protection au niveau international.

Q.2.3 L'entreprise envisage de promouvoir le savoir-faire français en mettant en avant le « Made in France ». À l'aide de l'**annexe C**, expliquer comment elle peut utiliser cette mention pour valoriser ses produits et les règles à respecter.

S'informer du cadre juridique de la relation du travail

Les questions qui suivent ont pour objectifs d'appréhender les conditions pour un salarié embauché en CDD de postuler pour un emploi en CDI et les obligations de l'entreprise pour répondre à cette demande.

Ce développement à l'international va nécessiter la création d'emplois liés à une augmentation de la charge de travail au niveau du bureau d'étude et de l'atelier de production. L'entreprise emploie depuis huit mois une modéliste en CDD. Cette dernière souhaite questionner l'entreprise pour une modification de son contrat existant en CDI.

Q.3.1 À l'aide de l'**annexe D**, citer la condition à respecter et la procédure à suivre par la salariée pour une transformation du son CDD en CDI.

Q.3.2. À l'aide de l'**annexe D et E**, citer les obligations de l'employeur lorsque celui-ci est sollicité par un salarié en CDD qui demande un emploi en CDI.

**DEUXIÈME PARTIE : approche technico-économique,
Élaboration d'un processus de production
Durée conseillée : 4 heures**

Le bureau d'études de l'entreprise est chargé de la mise au point des modèles.

Choisir les procédés et optimiser les processus de fabrication des produits

Le modèle CHES23MC ayant été une des meilleures ventes de l'été, l'entreprise souhaite le reconduire pour l'hiver. Pour cela, elle propose une déclinaison. Seules les manches sont modifiées : manches longues avec poignets et pattes chemisier.

La matière sera plus épaisse. Deux popelines de coton de 127 g de couleurs différentes seront proposées.

Q.4.1 À partir du fichier numérique DR4, en utilisant le logiciel DAO, tracer les sections cotées A-A et B-B en respectant les normes du dessin technique (à l'aide du **DT3**).

Importer le travail réalisé avec le logiciel DAO, sur la **fiche technique DR4**.

- Le fichier numérique sera renommé **DR4-N°du candidat**.
- Sauvegarder sur la clef USB remise.
- Imprimer le **fichier DR4-N°du candidat** au format A4.

Certaine de son succès, l'entreprise décide de lancer une production pour ces points de vente à l'international.

Q.4.2 Sous forme de tableau, établir l'ordre de montage (préparation, montage, finition) de façon chronologique, de la patte de boutonnage du modèle CHEW24ML sur feuille de copie en suivant la représentation ci-dessous à l'aide des documents techniques **DT1, DT2, DT3**.

Pour chaque opération préciser les points qualité à respecter.

N°	Opérations	Directives et points qualités

Q.5.1 En s'appuyant sur les bons de commande **DT4**.

- Compléter l'ordre de coupe **DR1**.

Q.5.2 En priorisant les placements dont l'efficience est la plus avantageuse (**DT5**) et en respectant les contraintes de l'atelier de coupe (**DR2**).

- Compléter la fiche de matelassage **DR2**.
- Déterminer le nombre de matelas, le métrage total nécessaire à la production et le coût de la matière d'œuvre principale sur **DR2**.

Q.6 Calculer le temps, le coût de matelassage et de découpe sur **DR3** (garder 2 décimales).

Contrôle qualité

L'objectif est de valider le prototype du modèle CHEW24ML.

Q.7.1 Sur feuille de copie, analyser les mesures du prototype par rapport à celles demandées (tableau sur DR5).

- Lister les noms des mesures jugées non conformes après analyse comparative des mesures du prototype et celles du patronnage.
- Justifier la réponse.

Q.7.2 Suite à cette analyse, sur copie, établir le commentaire du prototype à envoyer au fournisseur (préciser si le prototype est validé ou non).

Le responsable du contrôle qualité de l'entreprise « Ma jolie Chemise », chargé du suivi du chemisier CHEW24ML dans toute sa phase d'élaboration constate en lavant le prototype envoyé par le sous-traitant tunisien que le noir de la patte de boutonnage dégorge sur le blanc du chemisier.

Q.8 Rédiger en anglais un mail au sous-traitant M. X pour lui expliquer ce qui a été constaté. Il s'agira de lui demander de résoudre le problème et d'envoyer les fiches de résultats des tests de dégorgement (crockmeter test).

Il sera demandé également d'envoyer de nouveaux prototypes avant 15 jours.

Le mail contiendra : la date, les formules de politesse en usage, la référence du produit, l'objet de la demande et la date de retour souhaitée.

Compléter le **document-réponse DR6**.

Annexe A - Bilan comptable de l'entreprise « Ma Jolie Chemise »

Bilan comptable de l'entreprise « Ma Jolie Chemise » au 31/12/2023

ACTIF	Montants	PASSIF	Montants
ACTIF IMMOBILISÉ		CAPITAUX PROPRES	
Immobilisations incorporelles	9 500	Capital	100 000
Immobilisations corporelles	200 000	Réserves	7 800
Immobilisations financières	3 200	Résultat	2 500
Total I :	212 700		Total I : 110 300
ACTIF CIRCULANT		DETTES	
Stock de matières premières	300	Emprunts	125 000
Stock de produits finis	3 000	Dettes fournisseurs	1 550
Créances Clients	0		
Disponibilités	20 850		
Total II :			Total II : 126 550
TOTAL GÉNÉRAL I+II :	236 850	TOTAL GÉNÉRAL I+II :	236 850

Un bilan comptable permet d'obtenir une vision globale de la situation financière patrimoniale d'une entreprise à une date donnée. En complément du compte de résultat, il permet d'identifier les points forts et les points faibles de l'entreprise, ainsi que ses perspectives d'avenir.

1. L'actif

L'analyse de l'actif permet de déterminer la capacité de l'entreprise à générer des liquidités et les perspectives de croissance de l'entreprise.

L'actif est classé par ordre de liquidité, c'est-à-dire par ordre les éléments les moins liquides vers les liquidités immédiates comme les sommes disponibles sur les comptes bancaires.

L'actif immobilisé correspond aux éléments qui ne sont pas destinés à être vendus dans un avenir proche soit par exemples les bâtiments, les machines, les véhicules, le mobilier, le matériel informatique, etc.

L'actif circulant correspond aux éléments les plus liquides soient :

- les stocks : biens destinés à être vendus ou utilisés dans le processus de production ;
- les créances clients : sommes dues par les clients pour les produits ou services vendus ;
- les disponibilités soient les sommes en caisse et sur les comptes bancaires.

2. Le passif

L'analyse du passif permet de déterminer la structure financière de l'entreprise, la capacité de l'entreprise à faire face à ses obligations et les risques financiers de l'entreprise.

Le passif est classé par ordre d'exigibilité, c'est-à-dire par ordre du moins exigible au plus exigible du moyen et long terme vers le court terme.

Les capitaux propres sont les moins exigibles et correspondent aux sommes investies par les associés ou actionnaires dans l'entreprise, les réserves soient les bénéfices des années antérieures conservés par l'entreprise et le résultat de l'exercice comptable.

Les dettes sont plus exigibles et correspondent aux emprunts bancaires en cours de remboursement et aux dettes fournisseurs suite aux biens et services achetés.

3. L'analyse du taux d'endettement avec le bilan comptable

Le taux d'endettement se mesure en rapportant les dettes emprunts sur les capitaux propres soit : Ratio d'endettement = Emprunts / Capitaux propres X 100.

Pour que l'entreprise conserve son potentiel d'emprunter à nouveau, il est conseillé d'avoir un taux d'endettement inférieur à 100 %.

Avec un taux d'endettement supérieur à 100 %, l'entreprise devra se montrer convaincante auprès du banquier, trouver des garants au projet d'investissement et apporter d'autres solutions de financement.

Annexe B - Étendre sa marque à l'international

Si votre stratégie de développement international s'étend au-delà de l'Union Européenne, il est possible d'utiliser la voie de la marque internationale. Ce système prévoit une procédure unique gérée par l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), qui permet de bénéficier de formalités simplifiées pour le dépôt et la gestion de votre marque.

Un dépôt centralisé

Le système d'enregistrement international des marques, plus communément appelé « système de Madrid », présente l'avantage au propriétaire d'une marque en France de :

- faire un seul dépôt ;
- auprès d'un seul office ;
- rédigé en une seule langue ;
- et de payer une redevance globale, au lieu d'une redevance dans chaque pays.

Attention : la marque internationale n'est pas un titre unitaire. C'est en fait une procédure unique qui permet de donner naissance à une série de marques nationales qui n'auront pas nécessairement les mêmes effets d'un pays à l'autre.

Il est ainsi possible que votre protection soit refusée pour certains pays et acceptée dans d'autres.

Le système de Madrid est un système de protection régi par deux traités internationaux : l'Arrangement de Madrid et le Protocole de Madrid.

Qui peut déposer ?

Que vous soyez un particulier ou que vous représentiez une personne morale (entreprise, association, ...), vous pouvez déposer vous-même votre marque internationale à condition d'avoir un établissement industriel et commercial effectif et sérieux sur le territoire français, ou de résider en France, ou d'être de nationalité française.

Vous pouvez aussi faire appel à un mandataire professionnel pour vous aider dans vos démarches (conseils en propriété industrielle ou avocats).

Quand déposer ?

Une marque internationale peut être déposée à l'INPI à tout moment. Toutefois, vous avez la possibilité, pendant un délai de 6 mois à compter de la date de votre dépôt français, d'étendre votre protection à l'international, tout en bénéficiant de la date de votre dépôt de marque en France. C'est ce que l'on appelle le droit de priorité. Les dépôts réalisés dans cet intervalle par d'autres personnes, et dans les pays que vous avez choisis, ne pourront vous être opposés.

La vie de votre marque internationale après le dépôt

Votre marque est protégée pour 10 ans dans les États où le dossier a été accepté.

Pendant 5 ans, le sort de votre marque internationale est lié à celui de votre marque française. Si cette dernière cesse de produire ses effets en France, quelle qu'en soit la raison (opposition, non renouvellement...), c'est toute la marque internationale qui cessera de produire ses effets : elle sera radiée.

Source : INPI

Annexe C : « Fabriqué en France », « Produit en France » ou « Made in France » Comment utiliser ces mentions pour valoriser vos produits ?

Le marquage de l'origine n'est pas obligatoire pour tous les produits.

Sont concernés par l'obligation de marquage de l'origine : certains produits agricoles, alimentaires et cosmétiques dans le cadre de réglementations spécifiques (exigences sanitaires notamment) comme les fruits et légumes, les produits laitiers, l'huile d'olive, les produits de la pêche ou la viande. La réglementation européenne impose également l'indication de l'origine lorsque son omission est de nature à induire le consommateur en erreur.

Pour les autres produits, et notamment les produits manufacturés (biens de consommation et d'équipement), c'est vous (fabricant, importateur, commerçant, distributeur) qui faites le choix d'informer vos clients sur l'origine de fabrication de votre produit, en respectant les règles de l'origine non préférentielle codifiées par les services douaniers.

En d'autres termes, si vous mentionnez l'origine de votre produit avec par exemple une mention « Fabriqué en France », « Produit en France » ou « Made in France », **vous devez être en mesure de la justifier** et cette allégation ne doit pas induire le consommateur en erreur.

Mention « Fabriqué en France » : quels bénéfices pour votre entreprise ?

Deux français sur trois déclarent être prêts à acheter un produit plus cher s'il a été fabriqué en France et **69 % des entreprises disent voir une accélération de leur chiffre d'affaires** liée au « Made in France » (étude insign, 2020).

Afficher l'origine France peut ainsi constituer à la fois un **atout concurrentiel et un argument de vente** pour les entreprises. En ajoutant de la visibilité à votre produit et en valorisant votre savoir-faire, vous maximisez vos chances de gagner des parts de marché en France comme à l'export.

Quelles règles devez-vous respecter pour utiliser la mention « Fabriqué en France » ?

La réglementation du « Fabriqué en France » précise :

- qu'un produit **entièrement fabriqué en France** peut afficher la mention « Fabriqué en France » ;
- qu'un produit **partiellement fabriqué en France** peut afficher la mention « Fabriqué en France » **s'il a subi sa dernière transformation substantielle en France**.

Les règles pour déterminer si la transformation réalisée est substantielle dépendent de la nomenclature douanière (classification douanière) du produit.

Les principales règles d'origine permettant de déterminer si une transformation substantielle a été réalisée sont les suivantes :

- un changement de nomenclature douanière (classification douanière des produits) ;
- un pourcentage minimal de valeur ajoutée réalisée en France ;
- un pourcentage maximal en poids ou en valeur de matières non originaires de France ;
- la réalisation d'une transformation/ouverture spécifique (textile).

En résumé

La mention « Fabriqué en France » ne signifie pas que 100 % des étapes de fabrication d'un produit ont été réalisées en France, mais qu'a minima, une partie significative de la fabrication du produit a été réalisée en France.

Source : <https://www.economie.gouv.fr/entreprises/fabrique-france-produit-made-in-mention>

Annexe D - Information du salarié en CDD sur les postes à pourvoir en CDI

À la demande du salarié titulaire d'un contrat de travail à durée déterminée justifiant d'une ancienneté continue d'au moins six mois dans l'entreprise, l'employeur l'informe des postes en contrat à durée indéterminée (CDI) à pourvoir au sein de l'entreprise.

Cette disposition est mise en œuvre selon les modalités suivantes :

- le salarié formule sa demande par tout moyen donnant date certaine à sa réception (courriel avec accusé de réception ou de lecture, lettre recommandée avec demande d'avis de réception, lettre remise en main propre contre récépissé...);
- dans un délai d'un mois à compter de la réception de la demande, l'employeur fournit par écrit la liste des postes en CDI à pourvoir qui correspondent à la qualification professionnelle du salarié. L'employeur n'est toutefois pas tenu par ces exigences lorsque le salarié a déjà formulé deux demandes dans l'année civile en cours.

Source: travail-emploi.gouv.fr/droit-du-travail/les-contrats-de-travail/article/le-contrat-a-duree-determinee-cdd

Annexe E – La priorité d'embauche en CDI pour les CDD

Le salarié en CDD est-il prioritaire si un poste en CDI se libère dans l'entreprise ?

Réponse : NON. Il n'existe pas de priorité d'embauche du salarié en CDD pour les postes en CDI qui pourraient se libérer dans l'entreprise.

En revanche, l'employeur a l'obligation d'informer les salariés en CDD des postes en CDI à pourvoir dans l'entreprise (article L. 1242-17).

Source : <https://consultation.avocat.fr/blog/marion-locuratolo/article-35374-le-cdd-contrat-a-duree-determinee-les-10-chooses-a-savoir-sur-ce-contrat.html#:~:text=Il%20n'existe%20pas%20de,1242%2D17>.

DT1 - DOCUMENT TECHNIQUE

Extrait du dossier technique de la collection ÉTÉ

MJC	Ma Jolie Chemise	Saison ÉTÉ
Nom modèle :	Grille de taille : 36 à 44	Ligne : casual
Laura	Taille prototype : 38	Modéliste :
REF : CHES23MC	Gamme : femme	Date :

Col avec pied de col thermocollé

Finition côté

2 pinces taille se rejoignant au point de poitrine.

Patte de boutonnage caché rapportée

- Thermocollée ;
- 7 boutons dont 1 visible sur pied de col.

BOUTON 4 trous Ø : 14 mm

Manche

- Froncée en tête de manche sur 4 cm.
- Assemblée en tubulaire.
- 2 plis devant et dos de 0.5 cm bas de manche pour résorber l'ampleur

Bracelet

Largeur finie : 2 cm réalisé en un seul élément.

Bracelet

Empiècements doublés

Patte de boutonnage

Finition bas

FOURNITURES

REF	DÉNOMINATION	COMPOSITION	COLORIS		FOURNISSEUR
613-1543	Bouton	Polyester	MARINE	X8+1	Cardac
ET-com480	Etiquette composition	Polyester	Blanc	X1	Cardac
ET-tai38	Etiquette taille			X1	
ET-marMJC	Etiquette marque			X1	
JFA-2600	Fil	Poly coton	Bleu		Cardac
JFA-3000	Fil		Marine		Cardac

MATIÈRE

REF	DÉNOMINATION	COMPOSITION	COLORIS	FOURNISSEUR
226831	Popeline	100 %coton	Bleu	TissTex
33648	Popeline	100 %coton	Marine	TissText
25408	Thermocollant	80 %viscose 20 %polyester	Noir	TissText

DT2 - DOCUMENT TECHNIQUE

	Ma Jolie Chemise	Saison ÉTÉ
Nom modèle : Laura REF : CHES23MC	Grille de taille : 36 à 44 Taille prototype : 38 Gamme : femme	Ligne : casual Modéliste : Date :

COMPLÉMENT SPÉCIFICITÉS TECHNIQUES

Tous les assemblages sont à 1 cm.
 Tous les coulissages sont à 0.7 cm.
 Éléments surpiqués nervure : col, pied de col, empiècements, et bracelets.
 Hauteur pied de col 2,5 cm fermé par un bouton dans l'alignement de la patte de boutonnage.
 Patte de boutonnage cachée, rapportée de 3 cm de largeur comportant 8 boutons plus 1 de courtoisie.
 Un bouton de courtoisie est positionné sur l'étiquette de composition.
Contrôle dimensionnel : au-delà de 2 non conformités, un nouveau prototype sera demandé.

ÉTIQUETAGE

Étiquette de marque : cousue à l'intérieur du vêtement, centrée sous l'encolure.
 Étiquette de taille : puce assemblée sur l'étiquette de marque.
 Étiquette de composition : prise dans la couture de côté à 8 cm du bas du vêtement.

Rp	Nb	Désignation	Matière
14	1	Pied de col intérieur	Thermocollant
13	1	Col dessus	
12	1	Patte de boutonnage côté gauche	
11	1	Patte boutonnage cachée côté droit	
10	2	Bracelets	
9	2	Pieds de col	Popeline 119g
8	2	Cols	
7	1	Patte boutonnage côté gauche	
6	1	Patte boutonnage caché côté droit	
5	2	Manches	
4	2	Empiècements dos	
3	4	Empiècements devant	
2	2	Devants	
1	1	Dos	

DT3 - DOCUMENT TECHNIQUE

Extrait du dossier technique de la collection HIVER



Ma Jolie Chemise

Saison HIVER

Nom modèle : Maéva

REF : CHEW24ML

Grille de taille : 36 à 44

Taille prototype : 38

Gamme : femme

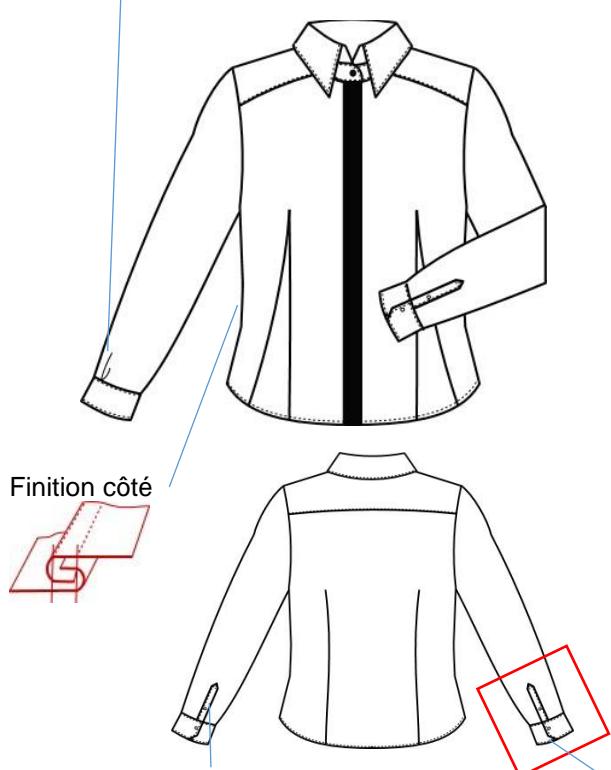
Ligne : casual

Modéliste :

Date :

Manche chemisier longue

- Plis bas de manche pour résorber l'ampleur



Poignet surpiqué nervure à angles cassés

Dessous de poignet thermocollé

Hauteur fixe de 5 cm

1 bouton 4 trous Ø 14 mm

VARIANTE du modèle CHES23MC

Les solutions technologiques sont identiques au modèle CHES23MC sauf cotés.

Rp	Nb	Désignation	Matière
16	2	Poignets dessus	Thermocollant
15	1	Pied de col intérieur	
14	1	Col dessus	
13	1	Patte de boutonnage côté gauche	
12	1	Patte boutonnage cachée côté droit	
11	2	Pattes chemisier	
10	4	Poignets	
9	2	Pieds de col	
8	2	Cols	
7	1	Patte boutonnage côté gauche	
6	1	Patte boutonnage cachée côté droit	Popeline 127g
5	2	Manches	
4	2	Empiècements dos	
3	4	Empiècements devant	
2	2	Devants	
1	1	Dos	

Patte chemisier :

- 2 cm de largeur ;
- 7 cm de longueur ;
- 1 bouton 4 trous Ø10 mm.

CONTRÔLE QUALITÉ

Contrôle dimensionnel : au-delà de 2 non conformités, un nouveau prototype sera demandé.

FOURNITURES

REF	DÉNOMINATION	COMPOSITION	COLORIS	Qté	FOURNISSEUR
613-1020	BOUTON Ø 14 mm	Polyester	Transparent	X8+1	Cardac
613-1016	BOUTON Ø 10 mm	Polyester	Transparent	X2+1	Cardac

MATIÈRE

REF	DÉNOMINATION	COMPOSITION	COLORIS	FOURNISSEUR
226000	Popeline 127 g	100 % coton	Blanc	Tisstex
224831	Popeline 127 g	100 % coton	Bleu	Tisstex
33650	Popeline 127 g	100 % coton	Noir	Tisstex
33638	Popeline 127 g	100 % coton	Marine	Tisstext
25408	Thermocollant	80 %VI 20 %PE	Noir	Tisstext

DT4 - DOCUMENT TECHNIQUE
Bons de commande Ref :CHEW24ML

Bon de Commande N° 627		
CLIENT : NEW YORK		
Taille	Coloris	Quantité
T36	BLANC	15
T38		35
T40		30
T42		20
T44		20

Bon de commande N° 628		
CLIENT : LONDRE		
Taille	Coloris	Quantité
T36	BLANC	20
T38		30
T40		25
T42		20
T44		15

Bon de commande N° 629		
CLIENT : ROME		
Taille	Coloris	Quantité
T36	BLANC	15
T38		25
T40		25
T42		10
T44		15

Bon de Commande N° 630		
CLIENT : NEW YORK		
Taille	Coloris	Quantité
T36	BLEU	15
T38		35
T40		25
T42		20
T44		15

Bon de commande N° 631		
CLIENT : LONDRE		
Taille	Coloris	Quantité
T36	BLEU	20
T38		40
T40		25
T42		15
T44		15

Bon de commande N° 632		
CLIENT : ROME		
Taille	Coloris	Quantité
T36	BLEU	15
T38		30
T40		20
T42		15
T44		20

DT5 - DOCUMENT TECHNIQUE

Contraintes matelassage et coupe

Le bureau d'études a déjà effectué une recherche de placements.

ÉTUDE DE PLACEMENTS				MATIÈRE	
Tailles	Longueur du trace (en m)	Efficience %	Temps de dépôse d'un pli (réalisation matelas)	Réf	Coloris
36	0.90	63.00	6 cmin	226000	BLANC
38	0.93	63.50	6 cmin		
40	0.95	65.00	6 cmin		
42	0.98	66.00	6 cmin		
44	1.05	70.00	6 cmin		
36 - 38	2.20	74.22	8 cmin		
38 - 40	2.20	76.78	8 cmin		
40 - 42	2.26	76.26	8 cmin		
36 - 38 - 42	3.24	78.20	13 cmin		
36 - 42 - 44	3.28	79.07	13 cmin		
38 - 42 - 44	3.30	78.74	13 cmin		BLEU

DR1 – DOCUMENT- RÉPONSE

Ordre de coupe
(à rendre avec la copie)

ORDRE DE COUPE N° 452								QUANTITÉ	
PRODUIT : CHEW24ML					MODÈLE : Maéva				
MATIÈRE REF	COLORIS	TAILLES							
		36	38	40	42	44			
QUANTITÉ TOTALE									

DR2 – DOCUMENT- RÉPONSE

Fiche de matelassage
(à rendre avec la copie)

FICHE DE MATELASSAGE	Produit : chemisier CHEW24ML						CONTRAINTE ATELIER COUPE		
	Matière : Popeline 127 g à 4.40 €/m						Longueur table maximale : 8 m		
	Laize : 145 cm						Nombre de plis maximum par matelas : 50		
N° MATELAS	TAILLE						Nbr de pli	Longueur du tracé	Métrage utile/ matelas (en m)
		36	38	40	42	44			
Report ordre de coupe	Blanc								
	Bleu								
Matelas 1	Blanc								
	Bleu								
Reste à couper	Blanc								
	Bleu								
Matelas 2	Blanc								
	Bleu								
Reste à couper	Blanc								
	Bleu								
Matelas 3	Blanc								
	Bleu								
Reste à couper	Blanc								
	Bleu								
Matelas 4	Blanc								
	Bleu								
Reste à couper	Blanc								
	Bleu								
Matelas 5	Blanc								
	Bleu								
Reste à couper	Blanc								
	Bleu								
Matelas 6	Blanc								
	Bleu								
Reste à couper	Blanc								
	Bleu								
Matelas 7	Blanc								
	Bleu								
Reste à couper	Blanc								
	Bleu								
Nombre de matelas réalisés :				Métrage total nécessaire : Coût matière :					

DR3 – DOCUMENT- RÉPONSE

Temps et coût de matelassage et de découpe
(à rendre avec la copie)

Données fournies par l'atelier de coupe	Données produit
Temps de préparation d'un matelas : 4 min	Produit / Ref :CHEW24ML
Temps de transfert d'un matelas : 3 min	Matière : Popeline 127 g
Temps d'acheminement d'un rouleau : 3 min	
Temps de coupe moyen d'une chemise : 5 m/min	
Coût minute dans l'atelier : 0.9 €	Métrage par rouleau : 50 m
Périmètre de coupe moyen d'une chemise : 48.5 m	

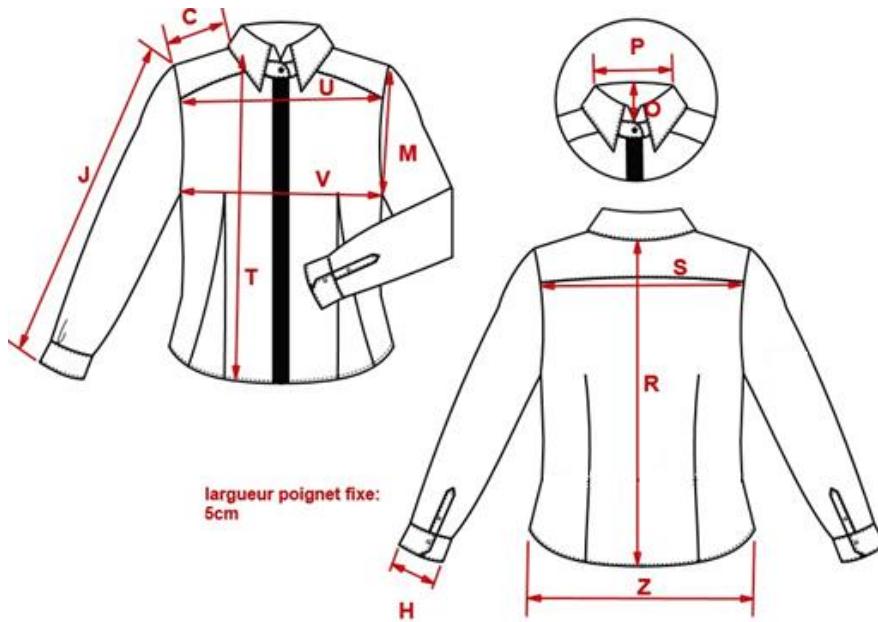
Temps et coût de matelassage		
Critères de calcul	Calcul (préciser détail calcul)	
Temps de préparation :		
Temps de réalisation des matelas :	Cmin	min
Calcul du nombre de rouleaux par couleur :	Blanc	
	Bleu	
Temps d'acheminement des rouleaux :		
Temps transfert des matelas :		
TEMPS TOTAL :		
Coût de matelassage :		

Temps et coût de découpe			
N° Matelas	Nb de tailles tracées	Temps de coupe matelas en min	TOTAL
		préciser détail calcul	
TEMPS TOTAL :			
Coût de découpe :			

DR5 – DOCUMENT- RÉPONSE

Tableau contrôle dimensionnel

MJC	Ma Jolie Chemise	Saison HIVER
Nom modèle : Maéva REF : CHEW24ML	Taille prototype : 38	Ligne : casual
	Gamme : femme	Modéliste :
		Date :



**Au-delà de 2 non conformités, un nouveau prototype sera demandé.
Par défaut, toutes les mesures sont exprimées en cm.**

Rep	NOM	Tolérances	Mesures prototype	Mesures patronnages				
				36	38	40	42	44
C	LONGUEUR ÉPAULE	0.30	12.60	12.20	12.60	13.00	13.40	13.80
H	½ TOUR POIGNET	0.20	10.80	10.75	11.00	11.25	11.50	11.75
J	LONGUEUR MANCHE TOTALE	1	58.00	60.00	60.00	60.00	60.00	60.00
M	HAUTEUR EMMANCHURE DEVANT	0.50	22.50	22.50	23.00	23.50	24.00	24.50
O	PROFONDEUR ENCOLURE	1	3.50	3.25	3.50	3.75	4.00	4.25
P	LARGEUR ENCOLURE	0.5	18.00	17.50	18.00	18.50	19.00	19.50
R	LONGUEUR TAILLE DOS	0.5	41.50	41.00	41.50	42.00	42.50	43.00
S	CARRURE DOS	0.5	37.50	36.00	37.00	38.00	39.00	40.00
T	LONGUEUR DEVANT TOTALE	1	50.00	49.50	50.00	50.50	51.00	51.50
U	CARRURE DEVANT	0.5	34.00	34.00	35.00	36.00	37.00	38.00
W	DEMI-TOUR DE POITRINE	1	41.50	40.00	42.00	44.00	46.00	48.00
Z	½ TOUR BAS VÊTEMENT	1	44.50	43.00	45.00	47.00	49.00	51.00

DR6 – DOCUMENT - RÉPONSE

Courrier électronique en anglais (à rendre avec la copie)

Le responsable du contrôle qualité de l'entreprise « Ma jolie Chemise », chargé du suivi du chemisier CHEW24ML dans toute sa phase d'élaboration constate en lavant le prototype envoyé par le sous-traitant tunisien que le noir de la patte de boutonnage dégorge sur le blanc du chemisier.

Q.8 Rédiger en anglais un mail au sous-traitant M. X pour lui expliquer ce qui a été constaté. Il s'agira de lui demander de résoudre le problème et d'envoyer les fiches de résultats des tests de dégorgement (crockmeter test).

Il sera demandé également d'envoyer de nouveaux prototypes avant 15 jours.

Le mail contiendra : la date, les formules de politesse en usage, la référence du produit, l'objet de la demande et la date de retour souhaitée.